



Communiqué de l'Association des Sociologues Enseignants du Supérieur Non à la répression syndicale

Ce jeudi 28 avril, plusieurs centaines de manifestants et manifestantes, dont de nombreux étudiants, salarié.e.s et syndicalistes, ont bloqué le port de Gennevilliers, une action menée pacifiquement dans le cadre du mouvement en cours contre le projet de loi travail en ce jour de mobilisations et de grève. Se rendant ensuite à la bourse du travail de Saint-Denis, les manifestant.e.s ont été encerclé.e.s par les forces de l'ordre, et 120 d'entre elles et eux ont été interpellé.e.s. Deux d'entre eux ont été placés en garde à vue : un syndicaliste de Sud-Rail et un sociologue, enseignant-chercheur à l'université Vincennes Saint Denis (Paris 8) et syndiqué à la CGT, Nicolas Jounin.

Ce soir, ces deux manifestants, au lieu d'être relâchés, ont été déférés au parquet, dans l'attente d'un passage devant le juge demain. En tant qu'association professionnelle, l'ASES (Association des Sociologues Enseignants du Supérieur) entend affirmer leur ferme soutien à notre collègue et à son camarade de Sud-Rail, mobilisés contre une loi entérinant, comme l'ont montré chercheurs et chercheuses, de nombreuses régressions en termes de droits collectifs et de conditions de travail. L'ASES appelle également à se rendre demain, vendredi 29 avril, au rassemblement de soutien aux deux interpellés organisé à 13h devant le tribunal de Bobigny.

Paris, le 28 avril 2015

Pour l'ASES,

Laurent Willemez et Fanny Jedlicki, coprésident.e.s.